



DIRECTION DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT ET DE LA PÊCHE
DE WALLIS ET FUTUNA

FICHE DE POSTE	<i>Date de mise à jour</i> 21 août 2023
-----------------------	---

INTITULE DU POSTE

VSC CHARGE DE COMMUNICATION

CONTEXTE

Présentation de l'environnement professionnel	<p>La Direction des Services de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche (DSA) est chargée de mettre en œuvre les politiques publiques de développement du secteur primaire du Territoire de Wallis et Futuna.</p> <p>Essentiellement de type traditionnel, l'agriculture et la pêche occupent à Wallis et Futuna une place importante, tout en étant peu intégrées dans l'économie marchande. Une grande partie de la population pratique une polyculture, à vocation vivrière et coutumière, impliquant l'élevage de cochons, la pêche, des cultures traditionnelles (tubercules, bananes, fruits à pain, cocotiers...) et l'artisanat.</p> <p>Un plan pluriannuel de développement durable du secteur primaire (PPDDSP 2018-2030), porté par les élus du Territoire fixe les axes prioritaires d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connaissances et les compétences des acteurs du secteur primaire, - Diversifier, valoriser, transformer et mettre en marché localement, - Valoriser la qualité des produits locaux et leur intérêt pour l'alimentation, - Moderniser les outils de production et favoriser la mise en réseau des acteurs, - Soutenir la multi-activité et le modèle de la petite agriculture familiale, <p>Un objectif transversal de la DSA est d'améliorer la communication sur l'ensemble des thématiques suivies par la direction. L'enjeu étant de mieux valoriser le secteur primaire et les actions de la DSA auprès du grand public (notamment des jeunes) et d'assurer une meilleure diffusion des informations techniques auprès des agriculteurs et des pêcheurs.</p> <p>La question de l'alimentation saine est également une problématique majeure qui structure une partie des interventions de la DSA. On assiste en effet depuis plusieurs années à une augmentation considérable des maladies liées à une mauvaise alimentation et un manque d'activité physique (obésité, hypertension, diabète). Elles représentent 40% des maladies sur le territoire et 70% des décès. 90 % de la population est en surpoids dont 65% des jeunes âgés entre 14 et 18 ans. Cette situation alarmante est directement liée à la consommation croissante de viandes et de produits industriels transformés et sucrés importés au détriment des produits frais.</p>
--	--

IDENTIFICATION DU SERVICE

Service d'affectation	Direction des services de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche,
Responsables Hiérarchiques	Le directeur de la DSA Encadrement direct : la responsable du bureau des politique et du développement
Lieu de travail	Aka'aka Wallis Déplacements sur Futuna
Relation Internes / Externes	Internes : Agents de la DSA Externes : Lycée agricole, CCIMA, Agence de santé, CPS, Wallis première, Service de l'environnement, agriculteurs, pêcheurs...

IDENTIFICATION DU POSTE

Missions	<p>Mise en place et suivi plan d'action de communication de la DSA en lien avec les différentes équipes de la DSA et les partenaires de la direction</p> <p>Appui à la coordination des actions de la DSA liées à la communication et la sensibilisation l'alimentation saine</p>
-----------------	---

Actions envisagées (non exhaustif)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et suivi d'un plan de la communication de la DSA et de ces services rattachés - Aider à capitaliser les données et connaissances disponibles en interne - Produire des outils et des supports de communication - Mettre en place des actions de communication - Organiser des évènements - Développer et animer des projets transversaux liés à l'alimentation et la santé en lien avec les autres partenaires (agence de santé, associations, ...) - Participer à des actions de sensibilisation de la population - Aider à préparer les réunions du conseil territorial de la santé et de l'alimentation
COMPÉTENCES CLÉS	
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Formation et expérience : <ul style="list-style-type: none"> - Licence ou master dans le domaine de la communication - Expérience pratique en matière d'élaboration d'une stratégie de communication - Expérience en milieu rural et en milieu outre-mer appréciée • Compétences requises : <ul style="list-style-type: none"> - Esprit de synthèse - Esprit d'équipe - Autonomie, polyvalence - Titulaire du permis B - Capacités rédactionnelles - Bon sens du relationnel - Force de proposition
Compétences numériques et informatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise du pack office • Maîtrise de logiciels de PAO
CADRE STATUTAIRE	
Statut/Situation	Volontaire Service Civique (Code service national ; loi n°2010-2014 du 10/03/2010 – décret n° 2010-485 du 12/05/2010)
Catégorie/niveau de rémunération	En application de l'article R. 121-22 et de l'article R. 121-26 du code du service national, le traitement net est de 2 050 euros.
Condition particulière	<p>La loi organique n°61-814 du 29 juillet 1961 modifiée conférant aux îles Wallis et Futuna le statut de Territoire d'Outre-Mer, reconnaît l'existence à Wallis et Futuna d'une organisation institutionnelle singulière au sein de la République. C'est ainsi que découlent de la loi statutaire de nombreuses spécificités telles que notamment : la reconnaissance de la Coutume, l'enseignement primaire concédé à la mission catholique, l'absence de communes.</p> <p>Ces spécificités constituent des différences notables, au demeurant reconnues au plan du droit par l'article 74 de la Constitution, par rapport au droit commun.</p> <p>Les candidats à un poste dans le Territoire des îles Wallis et Futuna doivent en être conscients, car cela suppose une ouverture d'esprit et une capacité d'adaptation réelles. Ceci étant, ils n'en vivront que mieux leur séjour.</p>
Dates	Date de fin de Candidature : 22 septembre 2023 Date de prise de poste : Octobre 2023
Durée	<ul style="list-style-type: none"> • Un an renouvelable une fois
Contraintes spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Titulaire du permis B obligatoire • Travail au contact d'usagers, de chefs coutumiers, d'élus... • Déplacements à prévoir sur Futuna et dans la région • Bonne condition physique pour le terrain
Horaires de travail	Temps de travail : 39 heures par semaine Horaires : 7h00-12h00/14h00-17h00
Contacts	Joseph Gestin (Directeur DSA) : joseph.gestin@agripeche.wf Amalia FOTOFILI (Appui aux projets transversaux) : amalia.fotofili@agripeche.wf